IMT
FORMATIONS INDUSTRIES
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'alternance
à l'IMT

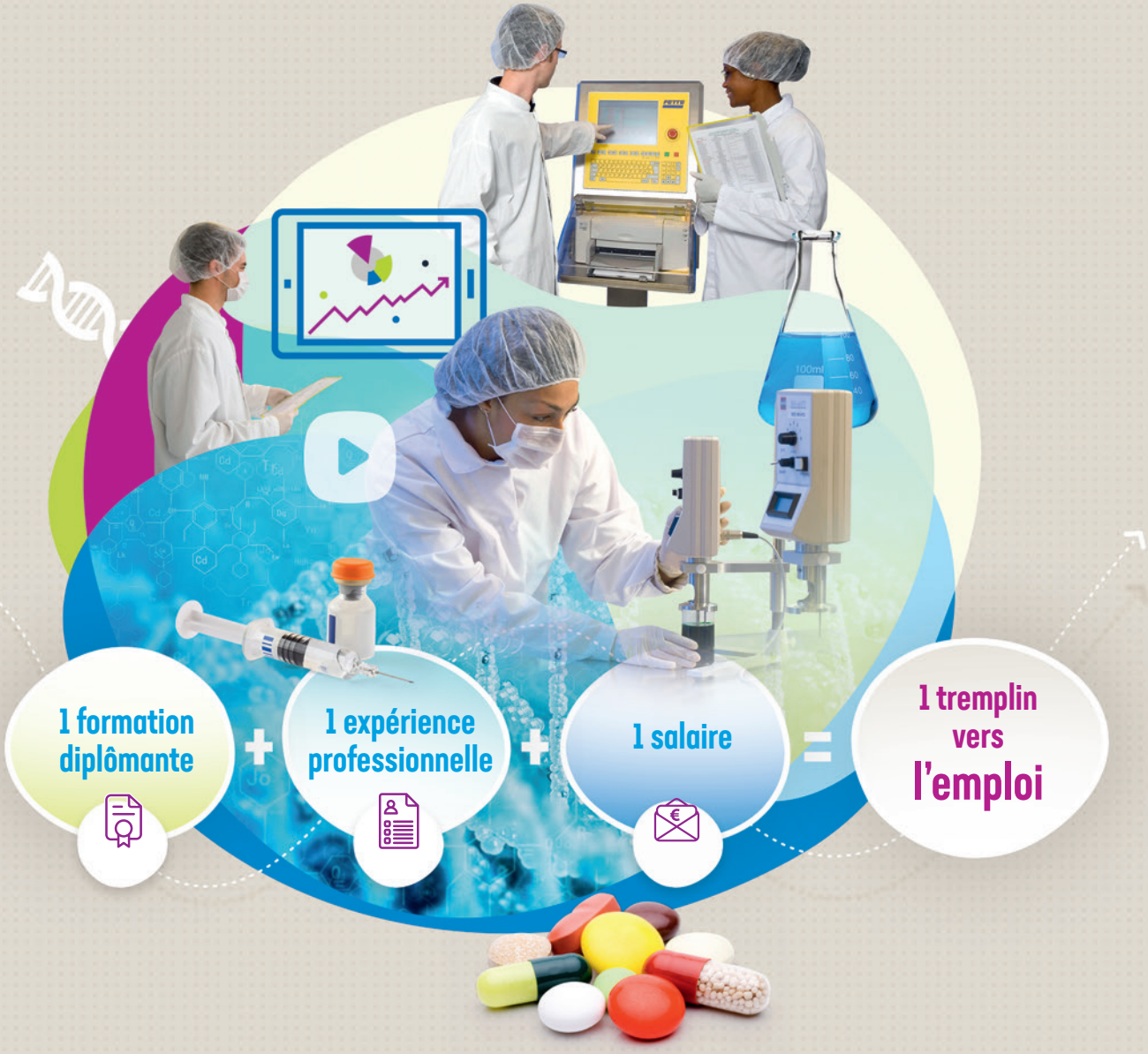

Le Groupe IMT met à votre disposition son réseau de 4 plateaux pédagogiques et son CFA, structure unique en France, pour vous proposer des formations en alternance.

Qu'est ce que l'alternance à l'IMT?

L'alternance permet de se former à un métier. C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent.
L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Quelles sont les conditions d'âge ?

- Pour devenir apprenti, il faut avoir moins de 30 ans. Les apprentis pourront entrer en formation tout au long de l'année. Il sera possible de moduler le contrat d'apprentissage en fonction des acquis du candidat.

Quelques informations sur le contrat de travail

- La durée du contrat est de 2 ans.
- La rémunération correspond à un pourcentage du Smic et varie en fonction de l'âge et de l'avancement dans le cycle de formation :

Ancienneté - âge	1ère année	2e année
18-20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC
Entre 21 ans et 25 ans révolus	53% du SMIC*	61% du SMIC*
26 ans et +	100% du SMIC*	

* ou minimum conventionnel plus favorable

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Quelles sont les conditions d'âge ?

- Le contrat de professionnalisation concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, les bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Quelques informations sur le contrat de travail

- Le contrat de professionnalisation peut être conclu à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI). En contrat de professionnalisation, le salaire varie, selon l'âge et le niveau de formation de l'alternant :

Âge	Inférieur au bac	Au moins égal au bac
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du Smic	Au moins 65 % du Smic
Entre 21 et 25 ans révolus	Au moins 70 % du Smic	Au moins 80 % du Smic
26 ans et +	Au moins le Smic ou 85 % de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	

Que ce soit en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation,
la rémunération est perçue chaque mois, pendant les périodes en entreprise et pendant les périodes à l'IMT.
Être alternant, c'est aussi être salarié. À ce titre, un alternant bénéficie des avantages de l'entreprise qui peuvent s'ajouter au salaire minimal, et acquiert des congés payés.
L'alternant peut également bénéficier des prestations de la Sécurité Sociale et de la CAF (comme l'aide au logement).

Comment trouver une entreprise d'accueil ?

Le Groupe IMT, grâce à son réseau d'entreprises partenaires, accompagne chaque postulant dans sa recherche : aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien et mise en relation avec les laboratoires.
Quel que soit le lieu de formation à l'IMT, l'entreprise d'accueil peut être située sur l'ensemble du territoire, et donc à proximité de votre domicile principal.

Qui paye la formation ?

La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation sera financé par le biais de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance versée par les entreprises.

Quel sera le suivi pendant l'alternance ?

Chaque alternant bénéficie d'un tutorat individualisé. Un formateur référent à l'IMT et un tuteur en entreprise assurent votre accompagnement. Un livret de suivi fait le lien entre l'IMT et l'entreprise.

SOMMAIRE

Les formations proposées en alternance :

P4 **TPCI (niveau bac)**
P6 **TSPCI (bac +2)**
P8 **TSBI (bac +3)**
P10 **Diplôme d'ingénieur en génie biologique option « Bioproduction » (bac +5)**
P12 **Quels soutiens pendant ma formation ?**
P13 **Que faire après ma formation à l'IMT ?**
P14 **La vie à l'IMT Tours : la ville du « bien vivre »**
P15 **L'industrie pharmaceutique L'industrie cosmétique**

Pourquoi choisir l'alternance ?

- Pour obtenir un **diplôme** ou une **qualification professionnelle**
- Pour avoir une **expérience professionnelle** dans le métier choisi et être rapidement opérationnel
- Pour percevoir un **salaire** tout en poursuivant ses **études**
- Parce que c'est un excellent **tremplin** pour l'emploi.

TPCI : Technicien en Pharmacie et Cosmétique Industrielles

PRÉREQUIS DU CANDIDAT

Toute personne de niveau baccalauréat (validé ou non) ou titulaire d'une formation de niveau V validée (CAP, OTPCI*...) suivie au minimum d'une année d'expérience professionnelle en industrie.
La sélection des candidats se fait sur dossier, tests et entretien.

* Titre délivré par le Groupe IMT

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 Appliquer les règles BPF et les exigences de la réglementation HSE dans la mise en œuvre de ses activités de production

COMPÉTENCE 2 Réaliser des interventions techniques simples sur des équipements pluri technologiques

COMPÉTENCE 3 Réaliser les opérations de pesées des matières premières dans les industries de santé

COMPÉTENCE 4 Conduire un procédé de fabrication formes sèches

COMPÉTENCE 5 Conduire une ligne de conditionnement automatisée en prenant en compte les logiques de rentabilité et de performance

COMPÉTENCE 6 Conduire un procédé de fabrication formes pâteuses

COMPÉTENCE 7 Communiquer efficacement dans ses différentes activités de production

COMPÉTENCE 8 Réaliser ses activités dans les environnements à risques : aseptique, Atex et confinement

COMPÉTENCE 9 Conduire un procédé de fabrication formes liquides

Formation en contrat d'apprentissage de 2 ans :
1 mois au CFA de l'IMT /
3 mois en entreprise

APRÈS LA FORMATION

Principaux métiers visés par la formation :

- Technicien de fabrication de médicaments ou de produits cosmétiques
- Conducteur de ligne de conditionnement
- Technicien contrôle de la qualité

Exemples de missions :

- Assurer la fabrication d'un produit de santé
- Contrôler la qualité des produits
- Remédier à un dysfonctionnement lié à l'équipement de production
- Assurer une opération de changement de format ou de maintenance simple sur un équipement de fabrication ou de conditionnement
- Gérer un dossier qualité de suivi de la production...

Poursuite d'études possible :

- TSPCI *(voir page 6)*

Les secteurs d'activité professionnelle occupés par les TPCI en sortie de formation

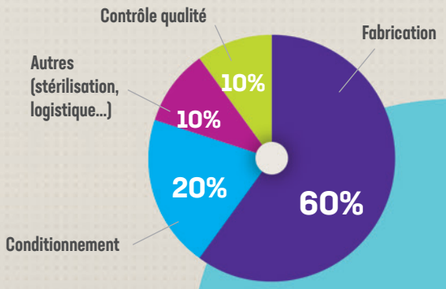

TSPCI : Technicien Supérieur en Pharmacie et Cosmétique Industrielles

PRÉREQUIS DU CANDIDAT

Toute personne ayant au minimum validé un Bac scientifique ou technique, un BP officine ou le titre de TPCI délivré par le Groupe IMT, ou justifiant d'une expérience professionnelle en industrie.
La sélection des candidats se fait sur dossier, tests et entretien.

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 Contribuer à la mise en œuvre d'un système de management de la qualité dans les industries pharmaceutique et cosmétique

COMPÉTENCE 2 Traiter des dysfonctionnements techniques sur des équipements pluri technologiques

COMPÉTENCE 3 Communiquer efficacement en anglais dans ses activités professionnelles

COMPÉTENCE 4 Réaliser le développement galénique d'une forme pharmaceutique

COMPÉTENCE 5 Piloter un procédé de conditionnement

COMPÉTENCE 6 Réaliser la Formulation d'un produit cosmétique

COMPÉTENCE 7 Conduire des actions d'amélioration continue en utilisant les outils de la performance industrielle

COMPÉTENCE 8 Réaliser les opérations d'industrialisation de Qualification des équipements et de Validation des procédés de production

COMPÉTENCE 9 Animer une équipe de proximité sur son secteur

Formation en contrat d'apprentissage de 2 ans :
1 mois au CFA de l'IMT /
3 mois en entreprise

APRÈS LA FORMATION

Principaux métiers visés par la formation :

- Technicien de production
- Technicien assurance de la qualité
- Technicien de qualification des équipements et de validation des procédés
- Technicien galéniste
- Technicien développement industriel
- Animateur d'équipe (après une première expérience professionnelle)

Exemples de missions :

- Piloter un procédé de production, analyser et traiter les incidents et non conformités
- Vérifier la conformité des dossiers qualité renseignés lors des opérations de production
- Mettre au point des protocoles de qualification d'équipements, de validation de procédés et de validation de nettoyage
- Mettre au point des formulations et des procédés de contrôle de la qualité du produit
- Réaliser des audits et des auto-inspections
- Créer et animer des formations
- Réaliser des essais, analyser les résultats et produire des documents de synthèse...

Poursuite d'études possible :

- TSBI *(voir page 8)*
- Licence professionnelle dont Contrôle et Analyse des Biomédicaments et Biocosmétiques et Formulation et Contrôle Qualité des Cosmétiques — université de TOURS
- 3e année du Diplôme d'Ingénieur Option Cosmétique et Pharmaceutique à Châteauroux — HEI

Les secteurs d'activité professionnelle occupés par les TSPCI en sortie de formation

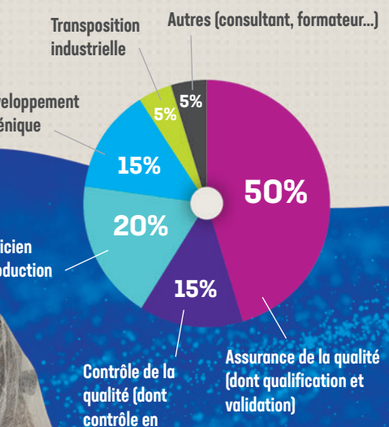

TSBI : Technicien Spécialisé en Bioproduction Industrielle

PRÉREQUIS DU CANDIDAT

Toute personne titulaire d'un BAC+2 (BTS, DUT, DEUST, L1+L2 ou DEUG, Titre RNCP...) scientifique (Chimie, Biologie, Biochimie, Biotechnologies, Mesures physiques, Bioanalyses et contrôles...) ou d'un titre de TSPCI (avec certains pré-requis scientifiques) délivré par le Groupe IMT.
La sélection des candidats se fait sur dossier, tests et entretien.

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1	Garantir la qualité des opérations de production d'un produit biotechnologique
COMPÉTENCE 2	Piloter les procédés de culture cellulaire et de fermentation
COMPÉTENCE 3	Piloter les étapes des procédés de purification
COMPÉTENCE 4	Organiser et réaliser les opérations de préparation matières et matériels connexes à la bioproduction
COMPÉTENCE 5	Intervenir en environnement contrôlé dans le cadre de ses activités de bioproduction
COMPÉTENCE 6	Réaliser des interventions techniques simples et les opérations de maintenance préventive sur les équipements de bioproduction
COMPÉTENCE 7	Réaliser la qualification des équipements et la validation des procédés en bioproduction
COMPÉTENCE 8	Réaliser les étapes de développement industriel d'un procédé de bioproduction
COMPÉTENCE 9	Conduire des actions d'amélioration en utilisant les outils de la performance industrielle
COMPÉTENCE 10	Réaliser les contrôles physico-chimiques sur les matières et les produits dans le cadre de ses activités de développement industriel

Formation en contrat d'apprentissage de 2 ans :
1 mois au CFA de l'IMT / 3 mois en entreprise

APRÈS LA FORMATION

Principaux métiers visés par la formation :

- Technicien en bioproduction industrielle
- Technicien de transposition industrielle
- Technicien assurance de la qualité
- Technicien de qualification - validation en bioproduction
- Chargé de projets.

Exemples de missions :

- Fabriquer les médicaments de thérapie innovante, sur la base des techniques de culture cellulaire
- Travailler dans un environnement pharmaceutique soumis à la réglementation des BPF
- Rédiger les procédures et protocoles en lien avec les procédés de production
- Réaliser des essais, analyser les résultats et produire des documents de synthèse...
- Renseigner en temps réel les dossiers de lots et les outils de gestion de la production

Poursuite d'études possible :

- 4e année du Diplôme d'ingénieur en Technologies du Vivant
- Bac+4/5, dont Master 1 : Management des Bioproductions

ZOOM

Qu'est-ce que la bioproduction ?

Les biotechnologies permettent de concevoir, non seulement des molécules chimiques plus efficaces, mais aussi des médicaments innovants à partir de la matière vivante issue de cellules d'origines animales, humaines ou végétales. On peut ainsi produire des anticorps monoclonaux (médicaments ciblés) pour combattre certains cancers (leucémie et lymphome par exemple), des facteurs de coagulation pour lutter contre l'hémophilie, des hormones pour pallier des dérèglements (comme le diabète ou les troubles de la croissance)...

NOUVEAU

NIVEAU BAC+5

Diplôme d'ingénieur en génie biologique « Bioproduction »

PRÉREQUIS DU CANDIDAT

Accessible aux étudiants ayant validé une 4e année d'école d'ingénieurs.
La sélection des candidats se fait sur dossier, tests et entretien.

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 Manager les activités de bioproduction en prenant en compte l'environnements juridique, économique, règlementaire et ses évolutions.

COMPÉTENCE 2 Mettre en œuvre le système de management de la qualité dans son unité de bioproduction.

COMPÉTENCE 3 Organiser, optimiser et superviser la mise en œuvre des procédés USP dans son unité de bioproduction.

COMPÉTENCE 4 Organiser, optimiser et superviser la mise en œuvre des procédés DSP dans son unité de bioproduction.

COMPÉTENCE 5 Garantir la conformité des opérations de bioproduction réalisées en environnement aseptique.

COMPÉTENCE 6 Garantir la fiabilité technique des procédés de bioproduction afin d'assurer la conformité du produit.

COMPÉTENCE 7 Assurer la conformité des opérations de qualification des équipements et de validation des procédés et installations dans son unité de bioproduction.

COMPÉTENCE 8 Concevoir et mettre aux normes des locaux de bioproduction pharmaceutique.

APRÈS LA FORMATION

Principaux métiers visés par la formation :

- Ingénieur responsable d'unité de bioproduction
- Production manager

Exemples de missions :

- Organisation et planification des activités de production
- Arbitrage et allocation de moyens / ressources (humains, financiers, délais, matériels...) en fonction de la stratégie de production
- Étude d'investissements nouveaux ou de modification des matériels de production
- Animation des équipes de production et définition des objectifs de production
- Mise en œuvre des actions nécessaires au respect de la qualité, des délais et des coûts dans le service et proposition d'améliorations
- Définition et contrôle des tableaux de bord de production (productivité, qualité, taux de service clients...)
- Coordination des activités avec les services qualité, logistique, organisation industrielle...
- Contrôle de l'application de la réglementation en matière de production et des règles d'hygiène et sécurité et environnement

- ***Formation en contrat de professionnalisation de 10 mois***
- ***Formation de 350 h (10 semaines) assurée par Esitech (Rouen) et l'IMT (Tours),*** *sur ses plateaux techniques dédiés aux biotechnologies*

Quels soutiens pendant ma formation ?

L'IMT a mis en place un réseau de partenaires et des aides financières qui permettent à chaque alternant de suivre sa formation dans les meilleures conditions.

TRANSPORT

Pour les alternants, le Groupe IMT prend en charge une partie des frais de déplacements.
Le calcul est effectué annuellement et dépend de la distance domicile/CFA.

HÉBERGEMENT

Les alternants de l'IMT viennent de toute la France (Strasbourg, Clermont-Ferrand, Marseille, Bordeaux, Paris...). Dans ce cas, Il est parfois nécessaire d'avoir un double logement.

Afin de vous accompagner dans la recherche d'un logement à Tours, l'IMT a signé des conventions de partenariat avec le Crous, l'AJH (Association Jeunesse et Habitat) et certains hébergeurs privés. Grâce à ces partenariats et des aides financières, il est possible d'être logé à très faible coût pendant les périodes de formation à Tours.

La CAF peut également vous aider en matière d'aides au logement.

RESTAURATION

Pour déjeuner, il existe plusieurs possibilités :

- Sur place, l'IMT dispose d'un espace détente où il est possible de réchauffer et prendre son repas.
  - L'IMT est situé à proximité d'un Restaurant Universitaire (tarif réduit pour les apprenants de l'IMT).

SANITAIRE ET SOCIAL

L'IMT possède un service Ressources sociales. Il permet à chaque apprenant d'être suivi pour toute difficulté qu'il rencontrerait sur les plans financier, social et médical.

LA CARTE NATIONALE D'ÉTUDIANT DES MÉTIERS

Cette carte est délivrée à tous les apprenants. Elle permet de bénéficier de réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants.

Que faire après ma formation à l'IMT ?

Situation des apprentis de l'IMT en fin de contrat d'alternance

Secteurs d'activités où travaillent les jeunes diplômés de l'IMT

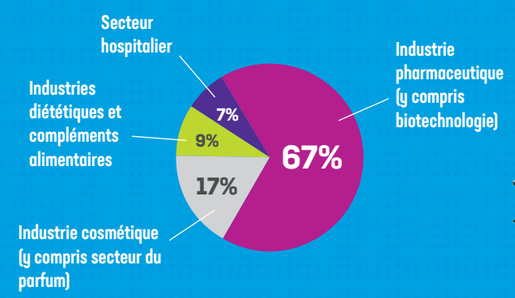

TROUVER UN EMPLOI

- Les formations professionnelles suivies à l'IMT permettent de trouver rapidement un emploi. Le Groupe IMT a mis en place un portail dédié aux imtsites.
- La diffusion des offres d'emploi proposées par les entreprises sur un site Internet dédié : **www.imtistes.com**

POURSUIVRE SES ÉTUDES

Le Groupe IMT propose une filière complète de formation :

- Après l'obtention du Titre de TPCI, il est possible de poursuivre ses études avec le Titre de TSPCI (Bac +2).
- Le Groupe IMT propose aussi la formation de Technicien Spécialisé en Bioproduction Industrielle (Bac +3).
- À partir de septembre 2019, le Groupe IMT propose, en partenariat avec ESITech Rouen, le diplôme d'Ingénieur en Technologies du Vivant option Bioproduction.
- Vous pouvez également choisir de suivre à l'Université une licence professionnelle, puis un master.

PARTIR À L'ÉTRANGER : LE PROGRAMME ERASMUS+

- Dans le cadre du programme Erasmus+ (co-financé par l'Union européenne et le Conseil régional Centre-Val de Loire), l'IMT offre à ses apprentis diplômés la possibilité d'effectuer un stage rémunéré (bourse) de 6 mois dans une entreprise d'un autre état européen (Irlande, Espagne, Suède, Hongrie...).
- Le dispositif Europass permet aux apprentis de valider ce stage par un document reconnu par l'ensemble des pays membres de la Communauté Européenne.

La vie à l'IMT

UN CENTRE DE 7000 M² AU SERVICE DES APPRENANTS

- Salles de cours, salles informatiques, laboratoire de langues, le Groupe IMT dispose d'équipements pédagogiques performants.
- Un espace détente permet aux apprenants de trouver un lieu pour se restaurer et échanger.

DES PROJETS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

- Le Groupe IMT laisse une très large part d'initiatives aux projets de ses apprentis.
- Ainsi, chaque année, une équipe participe au raid marocain 4L Trophy. Il est aussi possible de s'investir dans des missions humanitaires ou dans des rencontres sportives.

DEUX PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES

- L'Unité technique et de développement (UTD) et Bio³ Institute sont des passerelles entre l'enseignement théorique et la pratique industrielle. Des équipements pédagogiques uniques de mises en situations professionnelles. Respectant les environnements pharmaceutiques et cosmétiques, l'UTD et Bio³ Institute permettent d'aborder tous les process de fabrication et de conditionnement : biomédicament, comprimés, gélules, sirop, crèmes, rouges à lèvres...

Visionnez les vidéos de nos plateaux :

Tours : la ville du « bien vivre »

Centre stratégique du Val de Loire, Tours est un lieu privilégié pour la recherche et le développement de secteurs économiques et industriels de pointe : les industries de santé, la micro-électronique, la micro-mécanique ou l'équipement automobile sont particulièrement représentés au travers d'entreprises leaders. Accueillant plus de 30 000 étudiants, Tours met l'accent sur la diversité de ses animations culturelles et sportives. Elle programme notamment chaque année une dizaine de festivals (musique, théâtre, cinéma...).

UNE VILLE TRÈS ACCESSIBLE

Tours Métropole Val de Loire (300 000 habitants) a toujours affirmé sa vocation de carrefour. Étoile autoroutière à cinq branches, dotée d'un aéroport international, elle est très facile d'accès. Le TGV met, en outre, le centre-ville de Tours à 1 h de Paris, 3 h de Lyon et 3 h 30 de Strasbourg.

UNE QUALITÉ DE VIE RECONNUE

Gastronomie, vignoble, mais aussi bords de Loire, patrimoine mondial de l'humanité, font de Tours une ville très agréable à vivre.

Les industries de santé

- Le médicament est un produit de haute technologie, conçu pour apporter un progrès thérapeutique continu aux malades.

LES INDUSTRIES DE SANTÉ EN FRANCE

200 000 emplois directs répartis dans **1500** établissements sur tout le territoire

6 Mrds de boîtes de médicaments fabriquées par an

Le médicament, 2e investisseur de la recherche privée en France...

Le médicament, 3e secteur exportateur français

- Ainsi les vaccins, dont la France est un acteur mondial de premier plan, préviennent-ils un nombre croissant de maladies mortelles ou aux séquelles graves.
- Les antirétroviraux contre le sida, les interférons contre l'hépatite C, les immunosuppresseurs dans l'accompagnement des greffes... tous ces médicaments redonnent aux malades des perspectives dont ils étaient privés.
- Mais les besoins médicaux non couverts restent considérables, à l'exemple de la maladie d'Alzheimer, des nouvelles maladies infectieuses et inflammatoires.
- La recherche dans ces domaines est en évolution permanente et rapide. Les nouvelles technologies liées à la meilleure connaissance du génome humain, nous permettent aujourd'hui d'entrer dans l'ère d'une médecine individualisée, à travers les biomédicaments.

L'industrie cosmétique

L'industrie cosmétique figure parmi les rares secteurs où la France est encore leader mondial. Parfums et cosmétiques comptent parmi les meilleurs « ambassadeurs » de notre pays à l'étranger. Le secteur industriel cosmétique regroupe le développement et la production :

- des cosmétiques : maquillage, crèmes de soins, produits pour bébé, crèmes solaires...
- de la parfumerie : parfums, eaux de toilette...
- des produits de toilette : savons, gels douche, déodorants, dentifrices...
- des produits capillaires : shampooings, gels, mousses coiffantes, coloration...

L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE FRANÇAISE

Avec plus de **55 000** emplois, l'industrie cosmétique compte **450** sites (fabrication ou recherche) répartis dans **74** départements.

L'industrie cosmétique est le **4e secteur de l'économie française** par son solde commercial net (balance entre exportations et importations).

CFA MIPC - Groupe IMT
38-40 Avenue Marcel Dassault - BP 600 - 37206 Tours Cedex 03
02 47 713 713 - contact@groupe-imt.com - www.groupe-imt.com

Avec le soutien de :

Création : mille-et-une.fr · Crédits photos : Rafaël Trapel, Image de Marc, Groupe IMT, Yves Brault (ville de Tours)